

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Champagne-Ardenne

**Décision n° 19715 du 14 novembre 2014 portant promotion
du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne**

NOR : INTJ1417296S

Le commandant de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Marne,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 19703 du 14 novembre 2014 (NOR : INTJ1417295S),

Décide :

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

I. – L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2014 :

Flot, Francis Nigend : 103 192

II. – Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014 :

Claudon, Emmanuel Nigend : 149 385

Decool, Christophe Nigend : 267 411

Lacombe, Thierry Nigend : 133 088

III. – Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2014 :

Durmois, Philippe Nigend : 267 678

Charlot, Christophe Nigend : 267 029

IV. – Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014 :

Frumin, Jean-Michel Nigend : 147 459

Courcelle, Sébastien Nigend : 206 751

Heiob, Claude Nigend : 268 453

Creton, Jean-Bernard Nigend : 267 282

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2014.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Champagne-Ardenne,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Marne,*

B. JOCKERS